



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dijon, le 15 janvier 2013

Marc BUSSIERE,
Pierre-Alain CHIFFRE
Jérôme DESTAING
IA/IPR Lettres

à

Mesdames et messieurs les professeurs de
Lettres
s/c du chef d'établissement

Précisions concernant le DNB¹ Épreuves de français session 2013

IA-IPR
Inspection d'Académie
Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :
Marc BUSSIERE, Pierre-Alain
CHIFFRE et Jérôme DESTAING
Référence :
MB/PAC/JD/MY
Téléphone
03 80 44 87 05
Télécopie
03 80 44 86 95
Courriel
Corpsdinspection2@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat IA-IPR
2G rue du Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

1 – LES CHANGEMENTS²

DURÉE DES ÉPREUVES

Le BO n° 13 du 29 mars 2012 précise les changements concernant la répartition du temps dédié à la première épreuve : *1h pour les questions de compréhension suivies de la réécriture (1h15 précédemment) puis 30' pour la dictée (15' précédemment)*. La durée de la seconde épreuve demeure inchangée (1h30).

ÉPREUVES

➤ Questions de compréhension (première épreuve)

Le document Eduscol de juin 2012, présentant les sujets d'essai, apporte de nombreux éclairages, qui donnent des indications quant à la nature des questions à venir :

- « le nombre de questions a été diminué », ce qui correspond à la réduction du temps consacré à cet exercice au sein de la première épreuve ;
- Certaines questions demandent des réponses courtes (y compris sous forme de QCM ou de question du type « vrai/faux ») ;
- D'autres questions demandent « des réponses développées » ;
- Les axes de lecture ne sont plus donnés, de manière à favoriser l'autonomie des candidats face au texte ;
- Les questions de langue « doivent permettre d'éclairer la compréhension ou l'interprétation du texte. ».

➤ Réécriture (première épreuve)

Cet exercice demeure inchangé.

➤ Dictée (première épreuve)

- Les textes dictés comporteront de « 600 à 800 signes » (un peu moins de 400 lors des deux dernières sessions pour la série générale). Si l'on veut

¹ À compter de la session 2013, le DNB ne comporte plus que deux séries : générale et professionnelle. « Pour les candidats de la série générale uniquement, les acquis à évaluer se réfèrent à l'intégralité du programme de la classe de troisième. Pour les candidats de la série professionnelle, les sujets sont adaptés. ».

² Le nouveau DNB ne doit pas déterminer la progression annuelle mise en œuvre dans les classes de 3^e : celle-ci se fonde sur les programmes en vigueur et les compétences à faire acquérir aux élèves.



déterminer facilement le nombre de signes d'un texte : sous Word, cliquer sur l'onglet Outils puis Statistiques et Caractères (espaces non compris) ;

- Un point reste à préciser (cf. le document de présentation Eduscol) : « Une réflexion est en cours sur le barème afin de faire le lien entre les difficultés des textes et les notions au programme ». Dès publication du texte officiel établissant ce barème, cette information vous sera transmise.

➤ **Rédaction (seconde épreuve)**

- À compter de la session 2013, un second sujet de rédaction est proposé au candidat. Ce nouveau sujet « demande une réflexion sur une question ou un thème en relation avec le sens du texte ». Ses caractéristiques sont détaillées ci-après ;
- Le premier sujet, qui « fait essentiellement appel à l'imagination et prend appui sur le texte initial » correspond au sujet unique présent au DNB jusqu'à la session 2012.

➤ **Second sujet de rédaction (seconde épreuve)**

- Longueur et forme attendues pour le sujet argumentatif sont précisées dans le BO n° 13 par une consigne commune aux deux sujets proposés au choix : « Les candidats doivent produire un texte correct et cohérent, d'une longueur de deux pages au moins (environ trois cents mots). Ce texte doit être structuré, construit en paragraphes, correctement ponctué. » ;
- L'écrit demandé correspond nécessairement aux attentes du nouveau programme de 3^e, qui précise à ce propos : « écrit argumentatif : au collège, on exige seulement la présentation d'une prise de position étayée par quelques arguments et exemples ; ce type d'écrit sera développé au lycée. ».

2 – DES PRÉCONISATIONS

➤ **Questions de compréhension**

- Telles que présentées par le document Eduscol, elles cherchent à favoriser chez les élèves autonomie de lecteur et démarche heuristique véritable dans l'exploration du sens des textes : « Il ne s'agit pas en effet de guider les candidats par un questionnaire qui les accompagnerait pas à pas dans leur lecture mais de vérifier leur compréhension et de mieux apprécier leur capacité à réagir face à un texte. ». Les questions sont donc conçues de manière à interroger *le sens et la singularité du texte*, en pleine adéquation avec l'esprit de la lecture analytique ;
- Les questions sur la langue dépassent la maîtrise de la taxinomie : « Leur objectif n'est pas d'aboutir à la simple restitution de connaissances comme l'étiquetage de catégories ou la récitation de notions, mais de mettre ces connaissances au service du *raisonnement sur la langue* ou sur *les effets de sens produits par des choix linguistiques*. ». Les éléments en italique ici éclairent la double finalité de l'étude de la langue : réflexivité et mise en lumière du sens des faits étudiés.

➤ **Dictée**

L'allongement du texte dicté correspond à l'augmentation de la durée de l'exercice ; il conviendra de travailler progressivement l'attention des élèves de 3^e pendant une dictée de 30'.

➤ **Rédaction**

- Le candidat aura bien à traiter *un seul sujet, au choix*. Même si cela semble relever de l'évidence, il est prudent de le rappeler aux élèves de 3^e ;
- Apprendre aux élèves à choisir rapidement et fermement le sujet qu'ils souhaitent traiter paraît stratégique ; la durée totale de l'épreuve, 1h30, oblige à ne pas trop retarder cette décision si l'on veut produire une rédaction de qualité.

➤ **Second sujet de rédaction**

- On attend des candidats une production égale en quantité à celle du premier sujet. Cette caractéristique est de nature à les rassurer ;
- Il est primordial de ne pas installer de formalisme dans les pratiques (pas de dissertation de type lycée). Les candidats doivent produire, simplement, un texte argumentatif organisé, ce qu'il font déjà, dans l'esprit, lorsqu'ils répondent de manière détaillée à une question problématique, au cours d'une lecture analytique notamment. On n'exigera donc pas d'eux un développement de type critique (ou dialectique), à lire les



programmes de la classe de 3^e : « *une prise de position* étayée par quelques arguments et exemples » ;

- Les attendus :

- Prendre clairement position – Le candidat répondra de manière claire et explicite à la question posée (ni prudence calculée ni stratégie d'évitement) ;
- Structurer son propos – La cohérence du propos doit être établie sans effort par le lecteur. Une bonne utilisation des liens logiques et une mise en page claire y contribuent grandement. Tout mode de structuration est recevable s'il est maîtrisé et en accord avec le sujet à traiter ;
- Étayer son propos – La prise de position s'appuiera sur des exemples, de diverses natures (littéraires et culturels, factuels ; expérience ...). On acceptera également tout argument logique pertinent (raisonnement par l'absurde ou relevant du syllogisme...). Le candidat doit donc s'interdire toute prise de position non fondée ou, *a fortiori*, arbitraire. En une formule, empruntée à la charte nationale des correcteurs en BTS : « *l'expression d'une pensée organisée* ».

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez notre éclairage sur tel ou tel point de cette édition 2013 du DNB.

Marc BUSSIERE, Pierre-Alain CHIFFRE
Jérôme DESTAING